



Questions fréquentes concernant le formulaire 1095-A

1. Pourquoi ai-je reçu un formulaire 1095-A du NY State of Health ?

Vous avez reçu un formulaire 1095-A car vous, ou un membre de votre famille, avez adhéré à une assurance maladie privée par le biais du NY State of Health pour toute l'année civile 2017 ou une partie de celle-ci.

Le formulaire 1095-A est remis uniquement aux personnes qui bénéficient de régimes de soins qualifiés (QHP) obtenus par le biais du NY State of Health aux niveaux Bronze, Argent, Or et Platine. Le formulaire 1095-A n'est pas remis aux personnes bénéficiant des régimes Catastrophic, Medicaid, Child Health Plus ou Essentiel, car ces régimes n'ouvrent pas droit à un crédit d'impôt pour prime (PTC).

2. Que dois-je faire avec le formulaire 1095-A ?

Si vous, ou un membre de votre famille, avez adhéré à une assurance maladie avec une assistance financière par le biais du NY State of Health pendant toute l'année civile 2017 ou une partie de celle-ci :

Vous aurez besoin du formulaire 1095-A pour remplir votre déclaration fiscale fédérale. L'assistance financière que vous, ou un membre de votre famille, avez reçue consistait en paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime (APTC). L'Internal Revenue Service demande aux personnes ou aux familles qui ont reçu le crédit APTC de remplir une déclaration fiscale et d'y joindre le formulaire IRS 8962 sur le crédit d'impôt pour prime (PTC). Le formulaire 8962 est disponible auprès de l'IRS sur le site internet www.irs.gov. Le formulaire 1095-A vous permettra de remplir le formulaire 8962.

Si vous, ou un membre de votre famille, avez adhéré à une assurance maladie sans une assistance financière par le biais du NY State of Health pour toute l'année civile 2017 ou une partie de celle-ci :

Même si vous n'avez pas reçu d'assistance financière pour payer votre régime d'assurance maladie, il est possible, en fonction de vos revenus, que vous puissiez tout de même bénéficier d'une aide au moment de la déclaration fiscale. Vous aurez besoin du formulaire 1095-A pour remplir votre déclaration fiscale fédérale si vous souhaitez demander à bénéficier du crédit d'impôt pour prime (PTC). Le PTC est un crédit d'impôt qui peut vous permettre de bénéficier d'une assistance financière afin de vous aider à compenser les coûts des primes. En général, seuls les déclarants dont le montant des revenus annuels du foyer est égal ou supérieur à 200 % et égal ou inférieur à 400 % du seuil fédéral de pauvreté (FPL) peuvent demander à bénéficier du PTC. Les instructions du formulaire 8962 vous aideront à déterminer si vous présentez les critères en matière d'admissibilité pour obtenir ce crédit. Si le formulaire IRS 8962 indique que vos revenus

sont supérieurs à 400 % du seuil fédéral de pauvreté (FPL), vous n'êtes pas admissible au versement d'une aide.

Vous devez remplir le formulaire IRS 8962 sur le crédit d'impôt pour prime afin de demander à bénéficier du crédit d'impôt. Le formulaire 8962 est disponible auprès de l'IRS sur le site internet www.irs.gov ou auprès de votre préparateur de déclaration. Le formulaire 1095-A vous donne les informations dont vous avez besoin pour remplir le formulaire 8962.

3. J'ai reçu un formulaire 1095-A l'année dernière, mais désormais je bénéficie du régime Essentiel et je ne l'ai pas reçu. Dois-je en obtenir un pour remplir ma déclaration fiscale ?

Le formulaire 1095-A est uniquement remis aux personnes qui sont admissibles à un crédit d'impôt pour prime (PTC). Étant donné que vous avez adhéré à un régime Essentiel en 2017, vous n'étiez pas admissible à un PTC. Les adhérents à un régime Essentiel recevront un formulaire 1095-B.

4. Quel type d'informations figure sur le formulaire 1095-A ?

Le formulaire 1095-A inclut les informations dont vous avez besoin pour remplir le formulaire 8962 si vous souhaitez demander à bénéficier du PTC ou si vous devez effectuer le rapprochement du crédit APTC déjà reçu. Le formulaire 1095-A est composé de trois parties :

Partie I : elle indique les informations générales vous concernant et les dates de début et de fin du régime d'assurance maladie spécifique figurant sur chaque formulaire 1095-A.

Partie II : elle indique les informations sur chaque membre du foyer couvert par la même police d'assurance. Si vous avez demandé une assistance financière et indiqué les membres de votre foyer fiscal, la Partie II inclura uniquement les informations concernant votre propre foyer fiscal. Les personnes appartenant à un foyer fiscal distinct recevront leur propre formulaire 1095-A. Si vous n'avez pas demandé une assistance financière, la Partie II inclura les personnes couvertes par la même police d'assurance, même si ces dernières ne font pas partie de votre foyer fiscal.

Partie III : elle indique les informations sur chaque mois de l'année de ces trois éléments :

1. La part de votre QHP et, le cas échéant, vos primes de régime de soins dentaires indépendant, affectées à Essential Health Benefits (EHB). Reportez-vous à la Question 6 pour obtenir davantage d'informations sur le coût de la prime figurant sur votre formulaire 1095-A.
2. Le montant de la prime du Second Lowest Cost Silver Plan (SLCSP) pour la couverture de votre foyer dans votre comté de résidence. Le montant de la prime

du SLCSP est indiqué car l'IRS l'utilise pour calculer le montant des crédits d'impôt auquel vous êtes admissible. Cette information est indiquée uniquement pour les personnes qui ont utilisé le crédit APTC. Pour les personnes qui étaient adhérentes sans le crédit APTC (celles qui n'ont pas déposé de demande afin d'obtenir une assistance financière ou celles qui ont choisi de ne pas demander le crédit APTC auquel elles étaient admissibles), le NY State of Health a fourni un tableau pour identifier le SLCSP correct.

3. Le cas échéant, le paiement anticipé du crédit d'impôt pour prime payé en votre nom à l'émetteur de votre police d'assurance.

5. Pourquoi ai-je reçu plusieurs formulaires 1095-A ?

Le NY State of Health remettra plusieurs formulaires 1095-A dans plusieurs cas. Voici les plus courants :

- Un changement de QHP : si vous, ou un membre de votre foyer, avez changé de régime en 2017, nous vous enverrons un formulaire détaillant l'adhésion à chaque régime. Si vous étiez adhérent(e) à un régime d'assurance maladie, que vous avez résilié l'adhésion, puis que vous avez adhéré de nouveau au même régime, nous vous enverrons un formulaire pour chacune des deux périodes d'adhésion.
- Plusieurs membres du foyer étaient adhérents à différents régimes : si les membres de votre foyer étaient adhérents à des QHP différents, nous vous enverrons un formulaire pour chaque régime d'assurance maladie.
- Changement dans l'utilisation du crédit APTC : si vous, ou un membre de votre foyer fiscal, a utilisé le crédit APTC pendant quelques mois et a ensuite cessé d'utiliser le crédit APTC les mois suivants (ou vice versa), un formulaire sera remis pour les mois pendant lesquels le crédit APTC a été utilisé et un autre pour les mois pendant lesquels le crédit APTC n'a pas été utilisé.
- Changement d'adhérent : s'il y a un changement d'adhérent principal d'une police d'assurance, un formulaire sera remis pour les mois pendant lesquels une première personne était l'adhérent principal, et un autre pour les mois pendant lesquels une seconde personne était l'adhérent principal.

6. Pourquoi le montant de la prime mensuelle sur le formulaire 1095-A ne correspond-il pas au montant de la prime que je vois sur mon compte ou sur le relevé que j'ai reçu de mon régime d'assurance maladie ?

Les réglementations fédérales permettent d'utiliser le crédit (A)PTC uniquement pour les prestations qui sont considérées comme des Essential Health Benefits (EHB) et non pour les prestations qui ne sont pas considérées comme des EHB. Étant donné que le formulaire 1095-A indique les informations nécessaires si vous souhaitez demander à bénéficier du PTC ou si vous devez effectuer le rapprochement du crédit APTC, le

formulaire inclut uniquement la part des primes qui couvrent la partie EHB, ce qui peut ou non correspondre au montant de la prime mensuelle que vous avez payée. Veuillez également prendre note que si vous étiez adhérent à un régime de soins dentaires indépendant, la partie de votre prime de couverture de soins dentaires qui concerne les soins dentaires pédiatriques, qui sont considérés comme des EHB, et non seulement la prime pour votre régime d'assurance maladie sera incluse dans le montant de votre prime mensuelle.

Une liste des Essential Health Benefits est disponible à cette adresse : <http://info.nystateofhealth.ny.gov/news/what-are-essential-health-benefits>. Certains régimes d'assurance maladie incluent uniquement les EHB et certains incluent des prestations supplémentaires (comme l'acupuncture).

7. J'ai adhéré à un régime d'assurance maladie avec une personne qui n'est pas mon/ma conjoint(e) ou une personne à charge (tel qu'un partenaire ou un enfant n'étant pas à charge) et nous avons reçu une assistance financière. Pourquoi est-ce qu'il/elle n'est pas indiqué(e) sur mon formulaire 1095-A ?

Si vous avez souscrit un régime d'assurance maladie avec une assistance financière avec une personne qui n'est pas déclarée comme étant une personne à charge sur votre déclaration fiscale, vous recevrez un formulaire 1095-A pour vous-même et les personnes à votre charge (le cas échéant), et l'autre personne recevra un formulaire 1095-A pour ladite personne.

L'IRS nous demande d'envoyer un formulaire 1095-A distinct pour chaque foyer fiscal ayant adhéré à un régime d'assurance maladie, et d'inclure uniquement les informations relatives à ce foyer fiscal particulier sur chaque formulaire 1095-A.

8. Une personne à ma charge et moi-même avons adhéré à un régime d'assurance maladie avec une assistance financière. Pourquoi est-ce que cette personne à ma charge n'est pas indiquée sur mon formulaire 1095-A ?

Si vous avez indiqué sur votre demande pour l'année de couverture 2017 que cette personne n'était pas à votre charge et appartenait par conséquent à un autre foyer fiscal, le NY State of Health a envoyé un formulaire 1095-A distinct à cette personne. Vous ne pouvez pas modifier cette information rétroactivement sur votre demande du NY State of Health, mais vous pouvez accéder à votre compte et corriger cette information dans votre demande pour l'année 2018.

9. Toute ma famille a adhéré à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health, mais seulement une personne de ma famille a reçu un formulaire 1095-A. Est-ce que chaque membre de la famille est censé recevoir un exemplaire du formulaire ?

Si vous avez adhéré à un régime avec une assistance financière, le formulaire 1095-A est envoyé à une personne pour chaque foyer fiscal ayant adhéré à un régime d'assurance

maladie. Par exemple, si un couple marié a adhéré à un régime d'assurance maladie, le NY State of Health envoie uniquement un formulaire 1095-A au conjoint titulaire du compte. Si un couple marié a adhéré à un régime d'assurance maladie avec une assistance financière avec leur enfant n'étant pas à charge, nous enverrons un formulaire 1095-A au titulaire du compte et un second formulaire 1095-A à l'enfant n'étant pas à charge. Les formulaires incluent uniquement les informations sur chaque foyer fiscal particulier, même si d'autres personnes sont couvertes par la police d'assurance.

Si vous n'avez pas demandé une assistance financière, vous n'êtes pas tenu(e) d'informer le NY State of Health des membres de votre foyer fiscal et nous enverrons un formulaire 1095-A au titulaire du compte pour chaque personne ayant adhéré au régime d'assurance maladie.

10. J'étais censé recevoir un formulaire 1095-A mais je ne l'ai pas reçu. Comment puis-je me procurer un autre exemplaire de ce formulaire ?

Si un formulaire 1095-A vous est adressé et que vous êtes le(la) titulaire de votre compte du NY State of Health, vous pouvez obtenir le formulaire sur votre compte en ligne à l'adresse suivante : www.nystateofhealth.ny.gov. Connectez-vous à votre compte et recherchez le formulaire 1095-A dans votre boîte de réception. Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder à votre compte en ligne, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860.

Si un formulaire 1095-A vous est adressé mais que vous n'êtes pas le(la) titulaire du compte, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860.

11. Comment puis-je obtenir les informations figurant sur un formulaire 1095-A qui ne m'a pas été adressé ?

Le NY State of Health peut uniquement remettre les formulaires 1095-A et les informations figurant sur ces formulaires à la personne à laquelle le formulaire est adressé. Si vous avez besoin d'obtenir les informations figurant sur un formulaire 1095-A qui ne vous a pas été adressé, veuillez contacter la personne à laquelle ce formulaire a été adressé.

12. J'ai oublié de signaler un changement de situation qui a eu lieu lors de l'année de couverture 2017, que dois-je faire ?

Le formulaire 8962 vous donnera des instructions sur la manière de faire accepter les changements que vous n'avez pas signalés au NY State of Health. Si vous n'avez pas signalé un changement de situation, vous pouvez être admissible à un PTC supplémentaire ou être redevable d'un PTC à l'IRS.

Les informations figurant sur le formulaire 1095-A correspondent aux informations que vous avez communiquées au NY State of Health pour l'année 2017. Vous ne pouvez pas modifier rétroactivement sur votre compte les informations qui s'appliquent à

l'admissibilité ou à l'adhésion en 2017. Vous pouvez uniquement effectuer des modifications pour les demandes futures.

Si vous n'avez pas mis à jour votre demande afin que cette dernière inclue les changements de 2017, tels que des changements relatifs au revenu annuel, à la personne que vous souhaitez déclarer comme étant à charge ou au lieu où vous vivez, ces changements ne figureront pas sur le formulaire 1095-A actuel.

À l'avenir, si vous êtes adhérent(e) à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health, vous devrez toujours signaler les changements de situation quand ils ont lieu.

13. J'ai adhéré à un régime d'assurance maladie avec une assistance financière. Pourquoi est-ce que mon formulaire 1095-A indique que j'ai bénéficié du crédit APTC pour un mois pendant lequel je n'étais pas adhérent(e) à un régime d'assurance maladie ?

Vous êtes admissible au PTC uniquement pour les mois pendant lesquels vous payez les cotisations de vos primes d'assurance maladie. Si votre régime d'assurance maladie vous a couvert pour un mois pendant lequel vous n'avez pas payé les cotisations de votre prime, vous devez rembourser le PTC versé en votre nom au régime d'assurance maladie pour ce mois-ci.

Par exemple :

- | | |
|----------------------|---|
| Janvier 2017 : | Vous avez adhéré à un régime d'assurance maladie avec une assistance financière. |
| Janvier - mai 2017 : | Vous payez les cotisations de votre prime dans les délais chaque mois et le crédit APTC est versé à votre régime d'assurance maladie chaque mois. |
| Juin 2017 : | Vous ne payez pas votre prime et le délai de grâce de 90 jours pour le paiement de votre prime de juin commence à courir. Le crédit APTC est versé à votre régime d'assurance maladie pour le mois de juin. |
| Septembre 2017 : | Vous n'avez toujours pas payé votre prime pour le mois de juin et votre résiliation est fixée rétroactivement au 30 juin. Conformément aux règles fédérales relatives au délai de grâce pour le paiement de la prime, le régime d'assurance maladie a dû payer les prestataires pour les services couverts que vous avez utilisés en juin. Toutefois, vous n'êtes pas admissible au crédit APTC pour ce mois-là car vous n'avez pas payé la cotisation de la prime. Étant donné que vous n'êtes plus admissible au crédit APTC ce mois-là, vous êtes tenu(e) de |

rembourser ce montant à l'IRS. Le crédit APTC n'a pas été versé après le mois de juin afin que votre obligation de remboursement ne concerne qu'un mois.

14. J'ai adhéré à un régime d'assurance maladie par le biais du NY State of Health en 2017, mes revenus sont égaux ou inférieurs à 400 % du FPL et je n'ai aucune autre source de couverture essentielle minimale, pourquoi n'étais-je pas admissible à un crédit d'impôt ?

L'Affordable Care Act (ACA) aide les personnes et les familles à adhérer à une couverture santé abordable. L'ACA dispose que les soins de santé sont abordables lorsqu'ils ne coûtent pas plus cher qu'un certain pourcentage des revenus de la personne ou de la famille. Le montant des crédits d'impôt qu'une personne ou une famille peut recevoir sera fondé sur deux facteurs : les revenus du foyer et le coût du Second Lowest Cost Silver Plan (SLCSP) du comté de résidence. Si le SLCSP coûte plus que le pourcentage des revenus du foyer, la personne ou la famille peut être admissible au PTC. Si le SLCSP coûte moins que le pourcentage indiqué, la personne ou la famille n'est pas admissible au PTC car la couverture est déjà abordable.

Le tableau 2 dans les instructions pour le formulaire 8962 présente le pourcentage maximal, en fonction des revenus, qu'une personne ou une famille est susceptible de payer pour le SLCSP dans son comté.

15. Les informations figurant sur mon formulaire 1095-A semblent incorrectes. Comment puis-je les rectifier ?

Veillez consulter les autres questions fréquentes afin de savoir si celles-ci vous aident à comprendre les informations figurant sur votre formulaire 1095-A. Si cela ne vous permet pas de résoudre votre problème, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860 pour obtenir de l'aide.

16. J'ai reçu un formulaire 1095-A corrigé du NY State of Health. Dois-je remplir de nouveau ma déclaration fiscale ?

Le NY State of Health ne peut pas donner de conseils concernant les impôts. Veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations en réponse à vos questions ou discutez de votre situation avec votre conseiller fiscal.

17. J'ai rempli ma demande 2017 pour le NY State of Health en fonction des informations en ma possession concernant mes revenus au moment où j'ai effectué ma demande pour la couverture santé. Lorsque j'ai rempli ma déclaration fiscale 2017, elle présentait un revenu plus élevé que celui auquel je m'attendais et indiquait que j'étais admissible à un montant inférieur de crédits d'impôt. Devrai-je rembourser la somme correspondant aux crédits d'impôt perçus en trop ? Existe-t-il une limite du montant à rembourser ?

Si vos revenus réels en 2017 étaient supérieurs au montant des revenus déclarés au NY State of Health pour 2017, et si vous avez utilisé certains ou tous les crédits d'impôt auxquels vous étiez admissible, l'IRS peut récupérer en partie ou en totalité le montant excédentaire que vous avez reçu lorsque vous calculez votre remboursement fiscal. Si vos revenus de 2017 sont inférieurs à 400 % du FPL, il peut y avoir un plafond sur le montant que vous devez rembourser. Si vos revenus de 2017 sont égaux ou supérieurs à 400 % du FPL, l'IRS récupérera l'intégralité du montant que vous avez reçu lorsque vous calculez votre remboursement fiscal. Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter les instructions pour le formulaire 8962 concernant les limites du remboursement. Vous pouvez également consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

18. Après avoir rempli ma déclaration fiscale 2017, j'étais redevable de crédits d'impôt à l'IRS. Comment éviter cette situation l'année prochaine ?

Si vous avez été tenu(e) de rembourser des crédits d'impôt puisque vos revenus réels étaient plus élevés que vos revenus attendus pour 2017, vous pouvez envisager de demander une partie de vos crédits d'impôt maximum pour votre prime en 2018 plutôt que d'utiliser l'intégralité du crédit d'impôt pour lequel vous êtes admissible. En outre, si votre revenu annuel change au cours de l'année 2018, assurez-vous de signaler immédiatement le changement au NY State of Health.

Le meilleur moyen d'éviter le remboursement des crédits d'impôt est de vous assurer que l'estimation de vos revenus dans votre demande au NY State of Health est correcte. Si votre revenu change au cours de l'année 2018, assurez-vous de signaler immédiatement le changement au NY State of Health.

19. Après avoir rempli ma déclaration fiscale 2017, mon crédit d'impôt pour prime était supérieur à celui de mon avis d'admissibilité au NY State of Health. Pourquoi ?

Le montant du crédit d'impôt versé par anticipation était fondé sur les revenus estimés de votre famille et les informations disponibles au moment de votre adhésion. Une fois que vous aurez rempli le formulaire IRS 8962, votre crédit d'impôt pour prime total sera calculé en fonction de vos revenus réels et du coût du Second Lowest Cost Silver Plan de votre comté de résidence. Si votre crédit d'impôt pour prime total sur le formulaire IRS 8962 est supérieur à celui versé par anticipation, vous pourrez peut-être bénéficier d'une aide financière plus importante qui se présentera sous la forme d'un remboursement plus élevé ou d'un montant réduit d'impôt.

20. Si j'ai dû rembourser certains crédits d'impôt à l'IRS, dois-je également rembourser les crédits d'impôt à mon régime d'assurance maladie ?

Non. Vous êtes tenu(e) de rapprocher vos crédits d'impôt avec l'IRS. Vous ne devez pas le faire avec votre régime d'assurance maladie.

21. J'ai adhéré à un régime du NY State of Health avec réductions des frais partagés (CSR). Dois-je rapprocher les bénéfices CSR lorsque je remplis ma déclaration fiscale ?

Non, vous ne devez pas le faire avec les CSR.

22. Je ne suis pas d'accord avec le NY State of Health concernant le montant du crédit APTC auquel j'étais admissible en 2017. Puis-je déposer une demande d'appel contre le NY State of Health ?

Vous pouvez déposer une demande d'appel pour déterminer l'admissibilité, incluant le montant du crédit APTC auquel vous êtes admissible, sous 60 jours à compter de la date de la détermination. Cela signifie que la plupart des décisions en matière d'admissibilité au crédit APTC ne peuvent pas être soumises à appel avant que vous ne receviez le formulaire 1095-A.

Toutefois, si vous avez utilisé le crédit APTC lors de l'année 2017, vous devez effectuer le rapprochement sur votre déclaration fiscale fédérale du montant du crédit APTC que vous avez utilisé et du montant auquel vous étiez admissible. Plutôt que de déposer une demande d'appel contre le NY State of Health concernant votre admissibilité au crédit APTC pour 2017, le fait de remplir votre déclaration fiscale vous permettra d'obtenir l'ensemble des crédits d'impôt auxquels vous êtes admissible.

23. Je ne suis pas d'accord avec les informations figurant sur mon formulaire 1095-A. Puis-je déposer une demande d'appel ?

Il n'est pas possible de déposer une demande d'appel concernant le formulaire 1095-A.

Veillez consulter les autres questions fréquentes afin de savoir si celles-ci vous aident à comprendre les informations figurant sur votre formulaire 1095-A. Si cela ne vous permet pas de résoudre votre problème, veuillez appeler le NY State of Health au 1 855 766 7860 pour obtenir de l'aide.

24. Où puis-je obtenir de l'aide pour remplir ma déclaration fiscale ?

Vous pouvez demander de l'aide à votre propre conseiller fiscal ou préparateur. Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès de l'IRS sur le site www.irs.gov ou en téléphonant à l'IRS au (800) 829 1040, ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Le site internet de l'IRS offre « Help and Resources » (de l'aide et des ressources) à ceux qui en ont besoin. L'aide inclut les « Local Taxpayer Advocates » et les « Low Income Tax Payer Clinics ».

Une assistance gratuite en matière fiscale est également disponible par l'intermédiaire des sites locaux des Volunteer Income Tax Assistance Sites (VITA) pour les contribuables qui déclarent généralement moins de 53 000 \$, qui souffrent de handicap, qui ne parlent pas très bien anglais ou qui sont âgés. Pour obtenir davantage d'informations, appelez le

(800) 906 9887 ou consultez le site www.irs.gov/Individuals/Free-Tax-Return-Preparation-for-You-by-Volunteers

25. Dois-je remplir ma déclaration fiscale 2017 ?

Si vous avez bénéficié pendant un ou plusieurs mois de crédits d'impôt, vous êtes tenu(e) de remplir votre déclaration fiscale. Vous ne pourrez pas utiliser les formulaires courts tels que le formulaire 1040EZ. Vous devrez utiliser un des formulaires plus longs, tels que le formulaire 1040 ou le formulaire 1040A. Vous devez également remplir le formulaire 8962 avec votre déclaration fiscale. Si vous avez besoin d'aide avec ces formulaires, veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

Si vous étiez adhérent sans crédits d'impôt, veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations.

26. Pourquoi ai-je reçu un formulaire 1095 d'un autre organisme que le NY State of Health ?

Les personnes reçoivent un formulaire 1095 différent pour chaque type d'assurance maladie à laquelle elles étaient adhérentes en 2017. Les trois types de formulaires 1095 sont le 1095-A, le 1095-B et le 1095-C.

Le formulaire 1095-A est envoyé à toute personne qui était adhérente à un QHP (avec ou sans crédit d'impôt) à la bourse à un moment en 2017.

Le formulaire 1095-B est envoyé à toute personne qui était adhérente à Medicaid, à Child Health Plus, au régime Essentiel ou à Medicare à un moment en 2017. Il est en outre envoyé à toute personne qui était adhérente à un régime d'assurance maladie par le biais d'une petite entreprise à un moment en 2017. Les émetteurs de régimes Catastrophic sont encouragés, mais non obligés, d'envoyer à leurs adhérents les formulaires 1095-B.

Le formulaire 1095-C est envoyé par les grandes entreprises (50 employés ou plus) à toute personne qui était adhérente à une assurance offerte par un employeur en dehors de la bourse du NY State of Health.

Si vous avez des questions sur les formulaires 1095, veuillez appeler les numéros de téléphone indiqués sur ces formulaires.

27. Mon/Ma conjoint(e) était le titulaire principal du compte mais il/elle est à présent décédé(e). Comment puis-je obtenir son formulaire 1095-A afin de faire ma déclaration fiscale ?

Pour les conjoints qui remplissent leur déclaration fiscale conjointement, nous pouvons remettre le formulaire 1095-A à l'époux survivant s'il/elle est indiqué(e) sur le formulaire 1095-A.

28. J'essaie d'accéder au formulaire 1095-A d'une personne décédée. Il/elle n'était pas mon/ma conjoint(e) et je ne suis pas indiqué(e) sur le formulaire 1095-A comme étant l'époux survivant.

Vous devez effectuer la demande pour le formulaire 1095-A par écrit avec un courrier adressé au NY State of Health. Ce courrier doit inclure des copies des documents officiels qui nomment l'exécuteur ou l'administrateur des biens de la personne décédée. Ces documents sont souvent désignés comme les lettres testamentaires ou les lettres d'administration. Vous pouvez consulter un avocat si vous avez des questions portant sur la manière d'obtenir ces documents. À réception de ce courrier, le NY State of Health enverra le formulaire 1095-A à la personne nommée dans les documents comme étant l'exécuteur ou l'administrateur.

Veillez noter que même si vous avez procuration pour la personne décédée, vous devez toujours remettre la demande par écrit et les documents indiqués ci-dessus afin d'obtenir le formulaire 1095-A.

29. J'ai reçu une lettre 12C de l'IRS concernant le crédit d'impôt pour prime. Que dois-je faire avec cette lettre ?

L'IRS vous a envoyé cette lettre car le NY State of Health l'a informé que des paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime ont été effectués en votre nom à votre compagnie d'assurance ou celle de votre famille l'année dernière. Cependant, vous n'avez pas rapproché les paiements anticipés du crédit d'impôt pour prime en utilisant le formulaire 8962 lorsque vous avez rempli votre déclaration fiscale 2017.

Vous êtes dans l'obligation de répondre à cette lettre, même si vous n'êtes pas d'accord avec les informations qui y figurent. Suivez les instructions de la lettre et pensez à joindre votre formulaire 1095-A et le formulaire IRS 8962 à votre réponse à l'IRS. Le NY State of Health ne peut pas répondre aux questions concernant le formulaire 8962 ou le processus de déclaration fiscale ; vous devez consulter un préparateur de déclaration ou contacter l'IRS si vous avez des questions. Veuillez prendre note que vous devez répondre à cette lettre même si vous n'étiez pas du tout adhérent(e) à un régime d'assurance maladie par le biais de la bourse.

Questions fréquentes concernant les impôts, les formulaires fiscaux et les exemptions

Pour toute question concernant les points indiqués ci-dessous, veuillez consulter le site www.irs.gov pour obtenir davantage d'informations ou en discuter avec votre conseiller fiscal. Ces questions sont spécifiques à la procédure de déclaration des revenus et nous ne pouvons pas donner de conseils concernant les impôts.

- Je n'ai pas déposé de demande au NY State of Health pour obtenir une assistance financière. Pouvez-vous me dire si je peux demander à bénéficier du PTC sur ma déclaration fiscale 2017 ?

- Qui est membre de mon foyer fiscal ? Comment puis-je savoir si une personne est à ma charge ?
- Comment puis-je indiquer ma couverture santé sur ma déclaration fiscale ?
- Comment puis-je indiquer les informations figurant sur le formulaire 1095-A sur ma déclaration fiscale ?
- Dois-je remplir le formulaire 8962 ?
- Comment dois-je remplir le formulaire 8962 sur ma déclaration fiscale ? Comment dois-je utiliser le formulaire 1095-A pour remplir mon formulaire 8962 ? Qu'est-ce qui compte comme revenus ? Qu'est-ce que mon seuil fédéral de pauvreté ?
- Est-ce que je dois de l'argent à l'IRS ? Est-ce que j'obtiendrai un remboursement de l'IRS ? Quel est le montant des crédits d'impôt que je devrai rembourser à l'IRS ? Quel est le montant supplémentaire des crédits d'impôt que j'obtiendrai de l'IRS ?
- Je suis travailleur indépendant. Puis-je déclarer mes primes du NY State of Health comme dépenses professionnelles sur ma déclaration fiscale ?
- J'ai dû rembourser des crédits d'impôt ou obtenir des crédits d'impôt supplémentaires. Dois-je estimer mes revenus différemment pour 2017 ?
- Comment puis-je demander une exemption pour l'exigence de responsabilité individuelle ?
- Suis-je redevable d'un paiement de responsabilité partagée individuelle ?
- Quels revenus doivent être pris en compte lors du calcul du paiement de responsabilité partagée individuelle ?
- J'ai adhéré à un régime d'assurance maladie avec une assistance financière et mes revenus sont désormais inférieurs à 100 % du FPL. Suis-je toujours admissible au PTC ?